

Aud'2V (Aude Vélo Voyage)
Résidence de la Montagne Noire B6
impasse des Chênes
11000 Carcassonne
valles.maxime@orange.fr
Tèl :04 68 77 93 57

Carcassonne le 03 Mai 2011

Max Vallès, Président Aud'2V

à

Monsieur Alain TARLIER
Président de la Communauté d'Agglomération du
Carcassonnais

Objet : voies vertes Aude Pays Cathare : « Destination pour Tous ».

Monsieur le Président,

Au sujet d'une récente visite de la déléguée interministérielle , pour le label sur le Canal du Midi:« destination pour Tous » (la Dépêche du 19 courant), nous tenons à vous informer de notre intervention auprès des services du Conseil Général et plus généralement sur le développement de voies vertes dans l'Aude (courrier-dossier du16/02/2011 http://trail-fou.chez-alice.fr/dp_action_voieverte.html).

Dans le cadre de la vie courante, adaptée à tous, et notamment la chaîne de déplacements, l'aménagement en voie verte du linéaire Audois Canal du Midi, par un revêtement lisse, non poussiéreux, serait tout à fait adapté au handibike.

Comme l'a dit la Mme la déléguée : « Ce qui va bien pour les personnes à mobilité réduite, va bien pour la population ».

L'Aude Pays Cathare, dans sa nouvelle dimension vélo, a un fort potentiel économique. Ses itinéraires cyclables d'intérêt national, en continuité sur le Canal des Deux Mers et sur l'ancienne voie ferrée Bram-Moulin Neuf, récemment inscrite au schéma régional, en connexion vers Montségur, auraient alors, leur visibilité et image optimisés.

L'aménagement du canal s'est apparemment heurté, il y a 15 ans, à un contrat proposé par VNF jugé léonin par le C.G.. Les besoins locaux et touristiques, en matière de déplacement doux, de loisir, de santé, de « destination pour Tous » de tourisme durable ont évolué depuis, tout comme VNF. Son enquête diligentée l'été dernier à laquelle j'ai répondu, (courrier du 10/10/2010 à consulter dans le dossier) tend à le prouver.

Un récent entretien avec Mr Louis Godard, Chef de la subdivision de Carcassonne, m'a tout

à fait convaincu que VNF est prêt à s'investir avec la Collectivité Territoriale porteur du projet , sans contrat léonin cette fois..

Le dossier de la voie verte, après autorisation ministérielle, sur l'impact paysager (classement unesco), pourrait se matérialiser sur le Cavalier du canal avec des financements de la Région (schéma régional), de l'Etat et de l'Europe.

Au titre d'exemple économique, une récente émission de TF1 :

<http://videos.tf1.fr/jt-we/descendez-la-loire-a-velo-6408001.html>

« **impact de la descente de la Loire à Vélo** » informe que 730 000 cyclistes ont l'an dernier « vélotourismé » sur cette voie verte aménagée par deux régions. En 5 années 100 hôtels et maisons d'hôtes y ont réalisé 70% de leur chiffre d'affaire grâce au vélo. 900 emplois ont été créés dans hôtels et campings. Un loueur de vélo est passé en cinq ans, d'un parc de 40 à 400 vélos et de deux saisonniers à 5 emplois temps/plein et 8 saisonniers.

Aud'2V, l'A.F.3V (Association Française pour le développement des Vélo routes et Voies Vertes), dont nous sommes le relais local, les élus FFCT, du Codep 11 de la ligue L.R., tous les adeptes du vélo Audois et de l'Agglo, sont fermement décidés à militer afin que la voie verte du Canal soit finalisée.

Notre slogan : **Faites le....ils viendront !!!**

L'Aude et l'Agglo ont tous les atouts pour réussir en la matière et nous ne doutons pas, Monsieur le Président, de votre volonté affichée qui répondra à notre attente sur ce dossier.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à toute notre considération distinguée.

Max Vallès Président Aud'2V

P.J. : dossier C.G.